DIMANCHE-LUNDI 14-15 SEPTEMBRE 1879. N° 240

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TROIS MOIS.
TARN..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 13 septembre.

Le temps d'arrêt que subit forcément la politique active ramène naturellement sur le tapis les questions de réformes constitutionnelles qui ont été déjà effleurées, mais que la longueur des débats relatifs à la loi sur l'enseignement supérieur et au budget ont fait ajourner.

Tout avait disparu, d'ailleurs, devant la passion soulevée par l'article 7 ; mais maintenant que l'émotion est un peu calmée, les esprits se reportent vers les autres questions, qui s'étaient vu négliger. C'est ainsi, par exemple, qu'on reparle depuis quelques jours de la proposition de rétablissement du scrutin de liste, que M. Bardoux devait déposer au cour de la dernière session, et qu'il n'a fait qu'ajourner.

L'ancien ministre ne laissera pas l'année s'écouler sans en effectuer le dépôt, et l a déjà fait part de sa résolution à plusieurs de ses collègues. M. Bardoux s'entendra, du reste, à ce sujet, avec les membres des bureaux des groupes de gauche.

Comme on sait, le gouvernement est favorable à la proposition ; la majorité de la Chambre lui est assurée, et l'on pense que le Sénat ne repoussera pas une réforme qui, intéressant surtout les députés, est acceptée ou demandée par eux.

Mais les choses ne seront pas poussées avec trop de hâte ; on laissera aux deux fractions de la représentation le temps de bien étudier la question, et il est probable que le vote définitif ne sera pas rendu avant la session d'hiver de 1880.

C'est alors que la Chambre aura à examiner s'il ne lui convient pas, lui aussi en cela les Parlements de divers pays constitutionnels, de devancer l'époque légale de l'expiration de son mandat pour se retremper dans le suffrage universel.

Dans ce cas — d'ailleurs peu probable, — la dissolution serait prononcée à la suite d'un accord entre les deux Chambres et le gouvernement, et les électeurs seraient immédiatement convoqués pour nommer, cette fois au scrutin de liste, de nouveaux députés. Mais nous le répétons, bien qu'on parle sérieusement de cette combinaison dans certains cercles avancés, nous ne croyons pas qu'elle ait des chances d'être adoptée.

Il y a eu avant-hier, à Marseille, réunion du comité chargé de préparer la réception qui doit être faite à M. Louis Blanc, et l'on s'y est occupé du choix du local où ce député fera la conférence, objet principal de son voyage. Il est probable qu'elle se fera au théâtre Valette.

On sait que cette conférence se fera le 21 de ce mois, mais on espère que M. Louis Blanc en fera une autre au profit des amnistiés. On croit également que dans le grand banquet qui lui sera offert le 22, il prononcera un discours dont le but sera d'obtenir la réconciliation des deux fractions des radicaux et des socialistes marseillais.

Nous avons démenti hier le bruit d'après lequel une démission devant se produire dans la députation des Alpes-Maritimes, le prince Napoléon en profiterait pour poser sa candidature à la Chambre. C'est par la presse allemande que cette rumeur a été mise en circulation ; et c'est la *Gazette de Cologne* qui a prétendu que le siége vacant serait celui de M. Borriglione, par suite de la nomination de celui-ci à une trésorerie générale. Il n'est question d'aucune nomination de ce genre, mais on comprend en outre que les électeurs républicains de M. Borriglione ne lui donneraient pas un successeur bonapartiste.

Tandis que les journaux allemands et russes continuent leur polémique acerbe, que dans les cercles politiques on devise sur l'hostilité du prince de Bismark et du prince Gortschakoff et que l'on discute l'éventualité d'une guerre entre les deux empires du Nord, voici qu'il nous arrive de Vienne, *viâ* Londres, une nouvelle qui, si elle se confirme, prouverait que le chancelier allemand a encore une fois berné le public européen.

Voici, en effet, la dépêche que publie le *Standard* ; nous la reproduisons textuellement : « *Vienne, 10 septembre.* — On assure positivement que la Prusse coopérera avec la Russie à l'expédition de Merv, et qu'elle enverra 1,000 hommes d'infanterie, 300 de cavalerie contre les Turcomans. »

Mais alors l'alliance est plus étroite que jamais entre l'Allemagne et la Russie. Et comme l'Autriche est alliée à l'Allemagne, c'est l'alliance des trois empires qui vient de se reconstituer.

Nous devons naturellement faire des réserves. La nouvelle est trop grave pour être acceptée sans être contrôlée et confirmée. Mais nous devions la signaler immédiatement. Nous ajouterons qu'au moment de l'insurrection de Caboul, l'appui donné par l'Allemagne à l'expédition russe dans l'Asie centrale, peut avoir des conséquences excessivement graves.

Chronique Commerciale

Béziers, 12 septembre.

Les vendanges sont en bonne voie dans notre arrondissement. Quelques propriétés ont commencé la cueillette lundi dernier, d'autres ont suivi cet exemple mercredi et jeudi, et à l'heure qu'il est il y a des pleines cuves de fruit en fermentation. Nous allons avoir bientôt du vin nouveau ; il n'est pas douteux que les propriétaires qui se décideront à vendre le premier vin fait n'en tirent un très bon parti, car le commerce est à sec.

Sur un grand nombre de points on se prépare à vendanger lundi prochain et le mouvement sera général avant la fin de la semaine.

Il serait encore difficile d'évaluer exactement le rendement du fruit, mais on nous a assuré que les propriétaires qui ont commencé les premiers à couper le raisin sont satisfaits.

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 189.

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

M. LECOQ AGIT

Lecoq tremblait qu'il ne l'eût fait assassiner par les brigands du moulin de l'Yvette.

Cependant il espérait encore que le scélérat qui avait intérêt à le supprimer s'était contenté de l'emprisonner dans le château adossé à la forêt de Sequigny.

Ce château devait servir d'habitation au *détective* et à sa complice la Disney. Ni Lecoq ni Piédouche n'avaient eu le temps de s'y présenter, et probablement il n'était pas très-facile d'y entrer, mais cette fois ils étaient en mesure de se faire ouvrir toutes les portes.

Le père de Louis avait combiné un plan qui consistait à tomber d'abord au moulin, à le visiter de fond en comble et à arrêter tous ceux qu'on y trouverait, à passer ensuite chez Atkins, qui ne tenterait pas de fuir ou de résister, puisqu'il était toujours ivre à partir de midi, et enfin de cerner le manoir aux deux tourelles et à y pénétrer de gré ou de force.

Tout cela pouvait se faire très-vite, et, d'après les indices que fourniraient ces diverses opérations, on se mettrait à la recherche du sourd-muet.

M. Lecoq décida aussi qu'on descendrait à la station d'Epinay-sur-Orge. Il ne se souciait pas de se montrer à Savigny. quoique dans son costume ni dans sa personne il ne restât plus trace d'Aristide Chalumet. Fouineux auait pu se trouver sur son passage, et Fouineux l'inquiétait.

Le programme fut exécuté de point en point.

Le confluent des deux rivières se trouve presque à égale distance des deux villages, plutôt même un peu plus près d'Epinay.

On déboucha bientôt dans le vallon sauvage au bout duquel les deux cours d'eau se réunissent et on prit aussitôt position pour empêcher les deux complices de Tolbiac de s'échapper.

Deux agents se postèrent à l'entrée du pont de pierre, deux occupèrent la passerelle, les deux autres suivirent leur chef.

Lecoq et Piédouche entrèrent alors dans le moulin dont la porte, comme toujours, était ouverte. Ces faux meuniers n'ayant chez eux ni blé, ni son, ni farine, ne craignaient pas d'être volés.

Piédouche reconnut la place où il avait dormi d'un sommeil fâcheusement interrompu. Il trouva sans peine l'entrée du réduit où le couple Chauffaille avait reçu Tolbiac, il reconnut les trappes qui donnaient accès dans le sous-sol, mais tous les brigands campés dans ce repaire avaient déguerpi.

Escortant son patron, il visita du haut en bas cette habitation bizarre qui n'avait certainement pas été construite pour loger les gens honnêtes.

Elle se composait principalement de greniers et de caves ; les échelles y remplaçaient les escaliers, et en fait de fenêtres, il n'y avait qu'une lucarne percée tout en haut du toit.

On ne trouva personne dans le réduit, ni dans le galetas, ni dans la cave au vin, séjour habituel de Jacquot.

Il est certain que dans quelques jours le rendement sera encore meilleur, attendu que le fruit n'est pas, actuellement, en complète maturité ; il se gonfle tous les jours depuis la dernière pluie et, jusqu'à parfaite maturité, le jus et la partie sucrée ne cesseront d'augmenter.

Les propriétés de Ramejean et Ribaute ont vendue chacune sa partie de vin blanc bourret, à mesure en moût au sortir du fouloir, au prix de 25 fr. l'hecto.

Les derniers vins bourrets restant encore à la propriété ont été vendus cette semaine, 1300 hectolitres environ, à raison de 23 fr. l'hecto.

Affaires toujours insignifiantes.

A notre marché de ce jour, le cours du 3|6 bon goût disponible a été fixé à Fr. 96.

Courant du mois, fr. 97.

3|6 marc vieux fixé, à fr. 82.

3|6 Marc nouveau, fr. 75, demandé.

(*Publicateur.*)

NOUVELLES DU JOUR

Dans une lettre qu'il a adressée hier au secrétaire général de la présidence, M. Grévy exprime la profonde émotion que lui a causée la réception de ses compatriotes. Il dit qu'il place cette journée parmi les plus heureuses de sa vie.

—

La tribune que l'on va placer dans la salle des séances du Palais-Bourbon n'est pas celle qui se trouve actuellement à Versailles, mais l'ancienne tribune du conseil des Cinq-Cents. Cette tribune, en marbre brun, a été sculptée par Lernot; elle est ornée d'une colonnade au faîte de laquelle se trouve le buste de la République coiffée du bonnet phrygien.

—

On annonce qu'un mouvement important dans le personnel des percepteurs doit paraître prochainement au *Journal officiel*.

—

Le *Voltaire* annonce que M. de Freycinet s'occupe activement de mener à bonne fin le projet de percement du Simplon. Il assure que grâce aux bonnes relations qui existent entre M. Gambetta et M. Cairoli, toutes les difficultés qu'avait soulevé cet important projet, seront bientôt aplanies.

—

L'inauguration de la statue de M. Thiers, qui devait avoir lieu le 28 septembre, à l'occasion du concours régional qui a lieu à cette époque, sera retardée à la fin du mois d'octobre, parce que la statue n'est pas prête. C'est du moins ce qui résulte d'une lettre adressee au maire de Bône par le sous-secrétaire d'Etat au ministère des beaux-arts.

—

Les électeurs sénatoriaux des Hautes-Alpes et de la Charente sont convoqués, à la date du 5 octobre prochain, pour procéder à l'élection des délégués qui devront, à une date ultérieure, élire deux sénateurs en remplacement de MM. de Ventavon et Hennessy, décédés.

—

M. Martel, président du Sénat, sera dans quelques jours à Paris. Il visitera les travaux d'installation du Luxembourg, puis il repartira pour le Nord.

—

Le transport la *Seudre*, qui ramène en France le troisième convoi d'amnistiés, est arrivé hier matin à Port-Vendres. Il était attendu avant la *Picardie*, mais son arrivée a été retardée par un accident survenu lors de son passage à Port-Saïd. La *Seudre* a failli couler bas et on avait de vives inquiétudes, sur son sort. Il ne reste plus actuellement en route que deux transports ramenant des amnistiés, la *Vire* et le *Calvados*, qui n'ont pas encore passé le canal de Suez. Ils seront à Port-Vendres avant une quinzaine de jours.

—

M. Escarguel, député de Perpignan, dément catégoriquement la nouvelle publiée par la *Marseillaise*, annonçant qu'il avait envoyé 500 fr. au comité Blanqui.

—

Le Creusot va recevoir la visite de quatre Chinois de l'arsenal de Fon-Tcheon. Ils seront accompagnés de M. le général de Colonnieu et d'un interprète.

—

Le *Journal Officiel* de ce matin publie : Un décret nommant le vice-président du conseil de préfecture de l'Ardèche. — Un décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'Honneur. — Des arrêtés relatifs à l'examen professionnel exigé pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire et fixant l'époque à laquelle s'ouvrira une session d'examen. — Une décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal dans la commune de Chailly en-Bierre. (Seine-et-Marne).

—

On lit dans le *Journal de Genève*, du 11 septembre :

« M. F., citoyen génevois, né à Collonges-sous-Salève avait été porté par erreur sur la liste de recrutement de l'arrondissement français de Saint-Julien. Appelé à tirer le sort, il refusa, et, en 1870, sa qualité de Suisse fut reconnu par les autorités françaises. Néanmoins, en 1873, il fut de nouveau porté sur la liste dns réfractaires et, à plusieurs reprises, arrêté et relâché. Le 16 août dernier, on lui annonçait que sa mère, habitant Collonges, était mourante. Il s'y rendit en toute hâte et trouva sa mère en parfaite santé ; il était guetté par deux gendarmes, qui l'arrêtèrent et le conduisirent à Annecy les menottes aux mains. Le Conseil d'Etat de Genève a aussitôt réclamé auprès du Conseil fédéral, et le 3 septembre F.. a été remis en liberté provisoire. »

Quel est l'homme sans cœur et sans pudeur qui a combiné ce monstrueux guet-apens et qui a osé y associer des soldats français ? — Il faut qu'il soit puni.

Chronique Cettoise

Nous apprenons que le sieur Bessac facteur du télégraphe a trouvé sur la banquette du vestibule du bureau télégraphique, un portefeuille qu'on y avait oublié, et qui contenait 700 fr. en billets de banque. Cet honnête facteur s'est empressé de remettre ce portefeuille au guichetier qui a fait appeler le propriétaire dudit portefeuille et le lui a rendu.

Nos félicitations au brave facteur Bessac.

—

Ce matin aux bains de mer Barrillon trois jeunes demoiselles en train de se baigner ont été entraînées par le courant et se seraient infailliblement noyées sans la présence de plusieurs personnes qui se sont immédiatement précipitées à l'eau afin de leur porter secours.

—

Certains pêcheurs ont eu leurs filets brisés par les *Dauphins*, qui en ce moment sont en très grande quantité sur nos côtes.

—

M. Louis Blanc a quitté aujourd'hui Paris se rendant à Montpellier ; il est attendu dans notre ville dans peu de jours.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 12 au 13 septembre 1879

Naissances

1 Fille, 0 Garçon

DÉCÈS

Trois enfants en bas âge.

La France possède actuellement 23,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation. Les chambres ont voté la construction d'un réseau complémentaire de 17,000 kilomètres. C'est très-bien.

Mais puisque les wagons à marchandises font déjà défaut, au point que les gares sont souvent encombrées pendant des mois et transformées en véritables magasins, que se passera-t-il plus tard, à mesure que des lignes nouvelles apporteront leur contingent de trafic? Où trouvera-t-on des wagons en nombre suffisant ?

C'est la question qu'a résolue la *Compagnie auxiliaire des chemins de fer* qui a pour objet de louer des wagons à marchandises aux Compagnies de chemins de fer et aux industriels.

M. de Freycinet, ministre des Travaux Publics, a félicité les créateurs de cette entreprise qui concorde si bien avec la prompte exécution de ses projets. — Il en a très nettement indiqué le but (dans une

---

L'autre cave, celle où on avait déposé la veille les victimes de Tolbiac, était remplie jusqu'au niveau du soupirail, d'une eau noire et dormante.

Les vannes d'aval étaient levées et l'écluse se trouvait à sec, mais le caveau n'avait pas pu se vider.

— C'est bien ça, dit Piédouche en montrant à son patron cette lugubre citerne. Je vois ce qui s'est passé, comme si je m'étais trouvé là. Tolbiac est venu à Paris ce matin pour causer avec le nabab de Bahour, et en partant il a laissé aux meuniers l'ordre de repêcher les cadavres qu'on devait jeter ce soir sur les rails du chemin de fer.

La preuve qu'ils ont dragué le fond du trou, c'est que voilà un crampon de fer qui pend au bout d'une corde.

En revenant, il a su que ses complices n'avaient pas trouvé de corps, il a compris que nous nous étions sauvés et il s'est bien douté que nous allions déposer une plainte. Alors il a filé, les Chauffaille et Jacquot en ont fait autant, et ils ne remettront plus les pieds dans cette baraque où ils ont manqué leur coup.

— Je crois comme toi qu'il est inutile de les attendre ici, dit M. Lecoq. S'ils n'ont pas encore quitté le pays, ils sont au château.

Et, prenant sont parti sans hésiter, il sortit du moulin, plaça un surveillant dans la salle basse, pour le cas assez improbable où les meuniers y reparaîtraient, et se dirigea avec Piédouche vers le logis d'Atkins.

Les agents qu'il avait mis en faction aux abords de cette villa délabrée lui apprirent qu'ils n'avaient vu sortir ni entrer personne.

Les fenêtres étaient ouvertes, mais aucun bruit ne révélait que la maison fût habitée.

M. Lecoq y pénétra, persuadé que les locataires l'avaient évacuée et à sa grande surprise il vit au rez de-chaussée le domestique aux cheveux roux, étendu sur le pavé et ronflant comme un orgue, à côté d'un chaudron où fumait devant un feu d'enfer, une mixture alcoolique.

Au premier étage, Georges Atkins gisait, ivre-mort, au milieu d'une fôrêt de bouteilles vides.

Evidemment, le maître et le valet n'étaient plus en état do décamper, et il suffisait de laisser un homme en observation devant la bauge de ces deux sangliers.

Ayant pris ses précautions de ce ce côté, M. Lecoq rassembla le reste de sa brigade et le conduisit tout droit au manoir qu'on apercevait sur le coteau.

Vue de loin, cette résidence avait assez bon air avec ses deux tourelles pointues. Deprès, ce n'était qu'une masure entourée de hautes murailles et d'assez maigres arbres. En dépit de leur apparence féodale, les deux tours étaient des pigeonnières.

La forêt commençait à cent pas du mur et les habitations les plus voisines étaient à mille mètres de ce simulacre de château.

— Si Tolbiac a élu domicile dans ces parages, se dit M. Lecoq, c'est évidemment ici qu'il doit se cacher.

Et il allait sonner à la grille, lorsqu'il s'aperçut qu'elle était entr'ouverte. Il la poussa et il vit que la loge du portier était vide. Il entra, et, au bout d'une petite cour où l'herbe poussait entre les pavés, il trouva béante la porte de la maison.

Piédouche l'accompagnait. Les agents s'étaient divisés. L'un observait l'entrée. Les autres convenablement espacés, surveillaient le mur d'enceinte.

(*La suite au prochain numéro*)

lettre reproduite l'année dernière par plusieurs de nos confrères) en disant qu'il s'agissait de créer une *réserve commode* de wagons à marchandises dans laquelle les diverses compagnies de chemins de fer et les industriels seraient toujours assurés de trouver les ressources nécessaires aux époques où, par suite d'une affluence de transports, le matériel ordinaire ferait défaut sur tel ou tel point du réseau.

D'ailleurs, la location des wagons à marchandises donne depuis longtemps les meilleurs résultats en Angleterre, tant au point de vue financier qu'au point de vue industriel. On cite des Compagnies qui donnent plus de 20 % de dividende à leurs actionnaires.

Nous souhaitons de grand cœur, et avec une entière confiance, la même prospérité à la *Compagnie auxiliaire des chemins de fer*.

PAPETERIE A. CROS

5, Quai de Bosc, 5

ATELIERS

DE RÉGLURE & DE RELIURE

FABRIQUE DE REGISTRES

Perfectionnés (reliure à l'anglaise garantie)

RELIURE ORDINAIRE ET DE LUXE

Un contre-maitre de premier mérite est attaché à la Maison.

CAFÉ GLACIER

Jardin et grande salle de spectacle

ENTREE LIBRE

SOIRÉES D'ÉTE

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

Grand orchestre et Concert d'OCARINAS par la troupe des Montagnards des Apennins

ENTRÉE LIBRE

GRAND CHOIX DE GLACES

et

Glaces au four, Bombes et Parfaits

FROMAGES GLACÉS SUR COMMANDE

NOUVELLES TÉLÉGRAMMES

Lyon, 12 septembre.

Aujourd'hui, le tribunal de simple police a condamné à 4 francs d'amende les nommés Yemeniz et Roux, compromis dans les désordres qui se sont produits aux concerts de la place Bellecour.

— Le Conseil municipal a voté un crédit provisoire de 5,000 francs pour secours aux amnistiés rentrant à Lyon. En outre, une commission spéciale étudiera les moyens de venir en aide aux rapatriés.

Saint-Pétersbourg, 11 septembre.

La *Russkaia Pravda* (La Vérité russe) annonce, sous toutes réserves, les modifications suivantes dans le ministère: M. Isakoff, chef des écoles militaires russes, serait nommé ministre de l'instruction publique; le prince Doudoukoff-Korsakoff, ministre des affaires étrangères, et M. Makoff, ministre actuel de l'intérieur, prendrait le portefeuille des domaines; le ministre de la guerre, général Milioutine, serait remplacé par l'adjudant général Obroutscheff, et M. Valujeff deviendrait ministre de l'intérieur. — Ces nouvelles méritent confirmation.

Constantinople, 12 septembre.

La position du ministre de la guerre, Osman-Pacha, est ébranlée. Il serait envoyé à Erzeroum et remplacé au ministère par Fuad-Pacha.

Berlin, 12 septembre.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les rois de Saxe et de Wurtemberg n'accompagneront pas l'empereur, le 18 de ce mois, aux grandes manœuvres d'Alsace-Lorraine.

— L'impératrice assistera le 19, à la grande revue qui aura lieu à Strasbourg.

Paris, 13 septembre, matin.

On dément le bruit, mis en circulation par le *Standard*, de la démission de M. de Beust, ambassadeur d'Autriche à Paris.

Paris, le 13 septembre, soir.

Un télégramme de Londres annonce que Gambetta est arrivé hier, à Douvres, allant à Londres.

BOURSE DE PARIS

Du 13 septembre 1879.

—%	84.20	s. v.
3 % amortissable.	86.20	h. 05
4 ex-coupon.....	113.45	h.20
5%.....	118.00	h. 20

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 12 au 13 septembre

Venant de

Palma, bal. esp. *Alzamora*, 60 tx, cap. Tossesa, vin.

Paysandr, tr.-m. it. *Pietro*, 529 tx, cap. Cafiero, os et suif.

Trieste, vap. it. *Messapo*, 559 tx, cap. Spadavecchia, vins.

Palma, br.-goel. fr. *Cerf*, 63 tx, cap Calvies, xins.

Alicante br.-goel. it. *Marino*, 79 tx, cap. Bertaluccié, vieux fer.

Marseille, goel. fr. *Concorde*, 66 tx, cap.

Bjonelorgs, tr.-m. norw. *Aquila* 365 tx, cap. Lovald, planches.

Liverpool, br.-goel, angl. *Emma Sicaire*, 195 tx, cap. Boven, raisins secs.

Alicante, br.-goel. it. *Alix*, 74 tx, cap. Antoni, vins.

Palma, bal. esp. *St-Miquel*, 67 tx, cap. Naval, vins.

Annuzinta, br.-goel. it. *Courrier de Trieste*, 99 tx, cap. Salèze, vins.

Liverpool, tr.-m. suéd. *Koosval*, 291 tx, cap. Julhin, bitume.

Rosas, goel. fr. *Confiance en Marie*, 56 tx, cap. Compins, vins.

Moquez, goel. fr. *Pensée*, 57 tx, cap. Fabre, vins.

Tarragone, br.-goel. esp. *Union*, 42 tx, cap Mayans, vin.

Cagliari, br. fr. *Rossini*, 274 tx, cap. Caussy, minerai.

SORTIES

Du 12 au 13 septembre

Allant à

Naples, vap. fr. *Ville de Marseille*, cap. Ganiveng, div.

Marseille, vap. fr. *Jean-Mathieu*, cap. Castelli, div.

Marseille, vap. fr. *Gallia*, c. Veniés, div.

Nouvelles de Mer

Arrivé à New-York, le 30 août, *Lada*, c. Medanich, venant de Cette.

Relâchés, à Hyères, le 10 septembre, *Antonino*, c. Reggiotti, allant de Rio-Marina, à Cette, *Hiraclis*, cap. Atzt, allant de Taganrok, à Cette.

Parti de Philippeville, le 5 septembre, *Madona-delle-Grazie*, pour Cette.

Passé à Tarifa le 2 septembre, *Cuomo Primo*, c. Cuomo, allant de Cette, à New-York,

Arrivé à Messine, le 6 septembre, *Marie Rosine*, c. Natoli, venant de Cette.

Arrivé à Riposto, le 5 septembre, *Clotilde*, c. Marmonier, venant de Cette.

AVIS

Le capitaine Juhlin, du tr.-m suédois *M. Koosval*, ne paiera aucune dette contractée par son équipage pendant son séjour à Cette.

BULLETIN FINANCIER

de la

BANQUE NATIONALE

Capital 30,000,000

11, Rue *Lepelletier*, PARIS

BOURSE DU 12 SEPTEMBRE 1879

La réaction est complètement effacée : certaines valeur sont même arrivées à des cours plus élevés que samedi dernier. Le 5% a conquis le cours de 118. On a fini sur le 3% à 84 07 1/2 à terme et a 80,80 au comptant, et sur l'Amortissable à 96.05 à terme et à 86.15 au comptant.

Il y avait des demandes sur l'ensemble des Sociétés de Crédit. La clôture s'est faite en hausse sur la Banque d'Escompte à 1,115, sur la Banque hypothécaire à 763.25. sur le Crédit Foncier à 956.25, sur la Banque de Paris à 871.25, sur le Crédit Lyonnais à 776.25, sur la Société Financière à 615, sur la Banque française. Italienne à 490.

Les fonds d'Etats Etrangers se sont associés au mouvement de reprise. Les plus favorisées ont été le florin en or à 71 1/4 et le 6% Hongrois à 83 3/8. Les obligations Egyptiennes seules étaient lourdes.

RENSEIGNEMENTS

Chemin de fer d'Orléans à Rouen. Le 29 août le Conseil de préfecture de de Blois a prononcé sa décision dans l'affaire pendante entre le département de Loire-et-Cher et les Syndics de la faillite de la Compagnie d'Orléans à Rouen. Le Conseil autorise le département à s'approprier le Cautionnement de 100.000 fr. déposé par la Compagnie. Il est très-probable que l'affaire sera portée devant le Conseil d'Etat.

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous le coupons, répond par lettre à toute demande de renseignements.

A CRÉER

Débit de Tabacs et Liqueurs

ROUTE NATIONALE

Bel emplacement avec Bail. — S'adresser au titulaire, rue du Pont-Neuf, nº 9, au 1er étage.

UN JEUNE HOMME

bachelier ès-lettres désire donner des leçons de français, de latin et d'allemand. S'adresser au Bureau du journal.

GRANDS GRENIERS

à louer

Quai de l'Avenir, maison Krüger.

PERDU

UNE ANESSE D'AFRIQUE

Robe grise, raie noire sur le dos, âgée environ de 28 mois.

La personne qui l'aurait trouvée est priée de la ramener chez M. VIVAREZ, chancelier du consulat d'Espagne.

Le Courrier des Assurances, 19 Boulevard Montmartre, Paris, peut encore disposer pour ses clients d'un certain nombre d'actions de la *Renaissance*, Compagnie d'assurance sur la vie.

Société générale des Potages économiques

POTAGES

AU

Bouillon de Pot-au-Feu concentré

A l'état sec

PRÉPARATION INSTANTANÉE

Entrepôt général A. CHAPU

PARIS

DIPLOME D'HONNEUR

Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants:

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages.....	3 f.	»
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages.....	2	50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages.....	2	50
Pâtes napolitaines, la boîte de 20 potages.....	2	»
Semoule russe, la boîte de 20 potages.....	2	»
Gluten, la boîte de 20 potages..	2	50
Riz au gras, la boîte de 12 potages.....	1	25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boîte de 12 potages..	1	60
Riz au gras, julienne, la boîte de 12 potages.....	1	60
Riz-Condé, la boîte de 12 potages.....	1	60
Julienne, la boîte de 12 potages	2	50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boite.

DÉPOT A CETTE

F. CHEVALIER FILS

Rue Saint-Pierre, 13

USINE A GAZ

DE CETTE

Réduction du prix du Gaz

La Société l'Union des Gaz a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 1r juillet prochain le prix du mètre cube de gaz sera uniformément porté à trente-cinq centimes, soit une réduction de 12 1/2 0/0.

La Compagnie rappelle qu'elle installe **gratuitement** le **branchement extérieur**, ainsi que la **colonne montante**; Elle **loue** les appareils ordinaires d'éclairage et de chauffage; enfin, elle se charge des installations à des prix modérés.

Grand choix d'Appareils divers

AVENUE DU CHATEAU-D'EAU

A REMETTRE

Pour cause de santé

UN

Un magasin de faïence et d'épicerie

BONNE CLIENTÈLE

Quai supérieur de la place 7, à Cette

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL

20 cheminées marbre de toutes dimensions; dessus de commodes à 12 fr. 50, et table de nuit.

CHAUVET père

marbrier

rue des Casernes, 25, *à Cette*

A Vendre

UNE BARAQUETTE

Située à la seconde station, chemin de la Citadelle.

TRÈS-JOLI POINT DE VUE

S'adresser à M. AUGUSTIN, huissier, Grand'Rue, 8. à Cette.

Le Gérant responsable P. BARBET.

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE MOULINS A VAPEUR

POUR MOUDRE LES CÉRÉALES

Système J. HERMANN-LACHAPELLE, Ingénieur, Faubourg-Poissonnière, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878. — MÉDAILLE D'OR

Médaille d'or aux Expositions de Lyon et Moscou 1872. — Médaille de Progrès à Vienne 1873. Diplôme d'Honneur, Bruxelles 1875.

MOULINS MONTÉS AVEC LEUR MÉCANISME SUR COLONNES BEFFROI EN FONTE, ÉLÉGANTES ET SOLIDES

Mus par machine à vapeur semi-fixe avec chaudière tubulaire à retour de flamme et foyer amovible.

Système le plus économique comme consommation de combustible, pouvant brûler charbon, bois, houille, tourbe, coke, etc.

Cette gravure représente un des types les plus complets et les plus satisfaisants des installations que la *Maison* **Hermann-Lachapelle** construit pour la mouture des grains. Elle représente une installation de quatre paires de meules (le nombre de paires de meules peut être augmenté à volonté sans arrêt dans le travail ni dérangement quelconque), soit quatre de ces ingénieux moulins sur colonne beffroi en fonte, qui lui ont valu une réputation universelle. Les avantages que ces moulins offrent sur tous les autres sont les suivants :

Solidité à toute épreuve, parce que le poids de la colonne s'appuyant sur le sol lui donne une telle force d'assiette, que le moulin peut fonctionner sans qu'il soit besoin de le fixer par des maçonneries, charpentes ou boulonnages.

Le beffroi arrive avec son mécanisme tout monté, on le dresse à la place qu'il doit occuper ; on dispose la meule gisante dans son entablement et la meule courante sur son arbre ; on les recouvre de leur archure, on met la trémie sur son châssis, on adapte la poulie

MOULIN DE 4 PAIRES DE MEULES

Actionné par une machine à vapeur horizontale demi-fixe à retour de flamme.

Les meules de qualié extra-supérieure previennent des meilleures carrières de la Ferté-sous-Jouarre

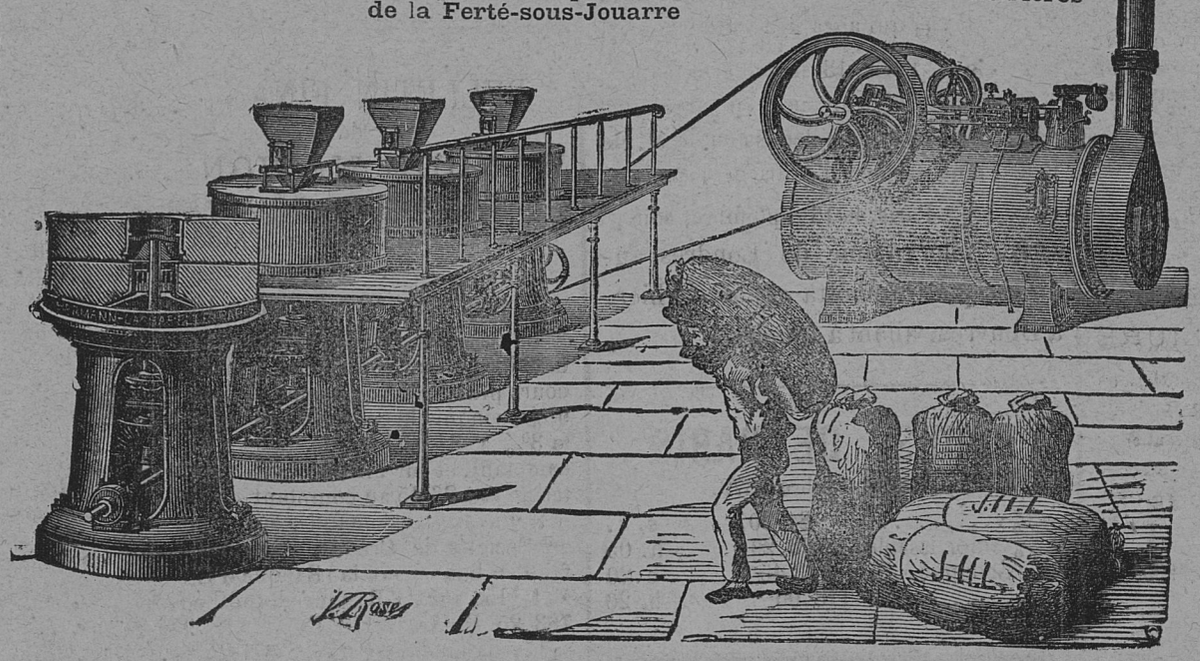

motrice sur l'arbre horizontal, on pose la courroie de transmission et tout est terminé, le moulin peut tourner et moudre, une heure a suffi pour accomplir ce travail.

Les meules, de qualité extra-supérieure, sortent des meilleures carrières de la Ferté-sous-Jouarre et peuvent être préparées suivant la demande pour moudre des blés durs ou des blés tendres.

Le beffroi en fonte a l'avantage d'être insensible à l'humidité comme à la chaleur et à la sécheresse, qui, dans les pays chauds surtout, disloquent si facilement les bâtis en bois les mieux établis. Ces inconvénients n'ont aucune influence sur notre beffroi en fonte et sur le mécanisme qu'il contient et supporte.

Le mécanisme conserve ainsi indéfiniment ses points fixes et fonctionne toujours avec la plus grande régularité.

Ces moulins peuvent fonctionner par force hydraulique — ou par machine à vapeur et force hydraulique accouplées — ou par machine à vapeur seulement.

(Envoi franco de la brochure détaillée.)

COMPAGNIE GENERALE DES
Bateaux à vapeur à Hélice Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE

Pour Saint-Malo, faisant livrer a Saint-Brieux, Dinan, Granville et aux Iles Anglaises

Navire français
PRUDENT
Capitaine BOURDONNAIS
Pour Rouen
Départ fixé au 25 septembre

Navire français
ANNA
Capitaine CARRÈRE
Saint-Valéry, Abbeville

Navire français
Louise-Henri
Capitaine ARTUR

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

Maladies de la Peau

Guérison assurée des
DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS
MARQUE DE FABRIQUE

2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré** à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

ENGRAIS BITERROIS
Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur *MESURE* — CONFECTIONS en *TOUS GENRES*

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24, — CETTE.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 10,000 Parts d'intérêt social

4, *Rue Chauchat*, 4, *Paris*
(Boulevard des Italiens)

La Société délivre des titres de 100 fr. libérables en un seul versement. Ces titres sont productifs de l'intérêt 6 0[0 l'an, payable par semestre les 31 mai et 30 novembre, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociauy. Leur conversion en espèces est toujours réalisable, en s'adressant à la Société.

Capsules Créosotées
A L'HUILE DE FAINE OU DE FOIE DE MORUE de
GUILLOT, TOULON
Constituent le remède certain des
Maladies des Voies respiratoires
telles que : l'*Asthme*, les *Bronchites chroniques*, les *Crachements de sang*, les *Maladies du larynx* et la
PHTHISIE PULMONAIRE
Prix de la boîte : 4 fr.
GUILLOT, Pharmcien, à Toulon
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
LIEBIG
5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

UN FRANC PAR AN

1 FRANC par AN

Le Moniteur des Valeurs à Lots

52 NUMÉROS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ
IL DONNE une causerie financière, par le Baron LOUIS ; une Revue de toutes les Valeurs, les Arbitrages avantagent ; le Prix exact des Coupons ; tous les Tirages sans exception ; des documents inédits ; la cote officielle de la Banque et de la Bourse
On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.
Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat

---

SERVICE DIRECT ENTRE CETTE ET ALGER
LE VAPEUR FRANÇAIS
GÉNÉRAL COURT
De 258 tonneaux, capitaine LE MANCHEC
Partira de Cette directement pour ALGER, du 14 au 16 septembre

Pour fret et renseignements, s'adresser à MM. COTTALORDA, quai de la République, 4, à Cette.

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE
TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à **CETTE**
Quai de Bosc, 3

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSÉ

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous lesmercredis et samedis.
— **de Barcelone** peur Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations.
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello e Lijo**, banquier.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.